



Réf. MA/n° 070

17 octobre 1961

un rapport ministériel tendancieux

Par l'intermédiaire du journal *Le Figaro* ont été rendues publiques ce jour les conclusions du rapport de mission dirigé par Dieudonné Mandelkern, Conseiller d'Etat, sur les répressions qui frappèrent les Algériens de Paris et sa banlieue du 17 au 20 octobre 1961.

Le MRAP accueille avec une extrême réserve les conclusions de ce rapport, pour deux raisons majeures :

- 1) Il y a en la circonstance un détournement de mission. Son objet était de recenser les archives afférentes de la Préfecture de Police de Paris, afin d'en permettre l'accès aux historiens, non de donner une nouvelle version officielle des faits.
- 2) Le bilan donné des exactions policières minore les décès d'Algériens en le situant « au niveau des dizaines ». Il s'appuie pour ce faire sur des archives partielles et partiales, qui ne sauraient à elles seules déterminer la vérité historique.

Aussi le MRAP réitère-t-il avec force les exigences énoncées à l'occasion de la création du Comité pour la vérité sur le 17 octobre 1961, soutenu par de nombreux historiens :

- **Intervenir** contre toute interdiction, limite ou falsification apportées aux archives et à leur consultation, de la part des institutions détentrices ;
- **Favoriser** la constitution d'un inventaire exhaustif des archives afférentes, en vue de faciliter le travail des historiens.

Il demande donc l'accès non-limitatif aux archives recensées dans ce rapport, ainsi que l'inventaire des archives du Ministère de l'Intérieur et des autres administrations concernées de près ou de loin par ces événements.

C'est au prix de cette transparence que la France pourra reconnaître cette liberté démocratique fondamentale qu'est l'accès aux archives.

C'est à ce prix que les victimes de cette ratiocination orchestrée par Maurice PAPON ne passeront pas dans les oubliettes de l'Histoire.